

ment d'y apporter, je serai en mesure de faire quelque chose. Si alors quelqu'un désire établir pour le poisson les entrepôts frigorifiques, il sera à même d'obtenir une prime équivalente à 30 p. 100 des frais d'installation.

M. MARSHALL: On me dit qu'il faut geler le poisson; de sorte qu'un congélateur sera nécessaire.

L'hon. M. FISHER: Il se construit des entrepôts disposés de telle sorte que le poisson y gèle sur place. Il s'agit simplement d'amener la température au point voulu.

M. SEXSMITH: Je vois dans le rapport de l'auditeur général, sous l'en-tête: "Santé des animaux", une somme de \$250,000, et, pour l'encouragement de l'industrie du bétail, \$52,000. Pourquoi le premier item est-il à ce point supérieur au deuxième?

L'hon. M. FISHER: C'est qu'il nous faut indemniser le propriétaire de l'animal abattu. Nous avons, il y a quelques années, entrepris de faire disparaître la maladie de la morve, comme nous avions, quelques années auparavant, essayé la même chose pour le choléra des pourceux. Nous avons à peu près réussi quant à ce dernier point. J'ai dit à la Chambre, dans le temps, que cela ne nous coûterait pas moins de \$150,000 par année pour l'abattage des chevaux et l'indemnisation des propriétaires. Je suis heureux de constater que cela commence à nous coûter moins cher. L'avant-dernière année, il avait fallu \$102,000, et, l'année dernière, un peu plus de \$80,000. J'espère faire encore mieux une autre année. Outre l'indemnité à payer, il a fallu entretenir un guet très nombreux le long de la frontière américaine. Au Nord-Ouest particulièrement, nous avons pu nous apercevoir que cette invasion de la morve était dans une grande mesure due à des chevaux qui avaient franchi la ligne. On avait comme érigé un système d'acheter aux Etats-Unis des animaux suspects que l'on amenait ici, et puis quand ces animaux, examinés, étaient déclarés malades, il ne nous restait plus qu'à les abattre et à payer l'indemnité.

C'est pourquoi nous avons dû faire le guet pour ne pas laisser entrer dans le pays des chevaux qui n'auraient pas été examinés à la frontière. Depuis quelques années, nous avons ainsi visité tous les chevaux qui nous venaient des Etats-Unis. C'est en grande partie à cause de cela, s'il y a diminution de dépenses. J'apprendrai à mon honorable ami le député de Qu'Appelle (M. Lake), s'il ne le sait déjà, que dans la région de Moosemin, pas moins de neuf bêtes ont été isolées pendant six mois,

et nous avons exigé que tous les chiens fussent muselés.

M. LAKE: Combien de chiens se sont trouvés atteints de cette maladie?

L'hon. M. FISHER: Il y a eu, je crois, six cas douteux, et d'autres cas suspects.

M. LAKE: Après examen par des hommes de l'art?

L'hon. M. FISHER: Oui.

M. LAKE: Il y a eu, dans le temps, beaucoup de bruit à Moosomin autour de cette affaire, il a paru que l'on faisait une bien forte dépense d'argent pour l'exécution de l'ordre donné de museler les chiens et pour la surveillance exercée dans la région. Deux hommes ont été employés à \$2 chacun pour jour, et \$4 pour les frais de voiture. L'un d'eux aurait, dit-on, fait un compte pour 113 jours de pension. Quel contrôle le Gouvernement a-t-il pu exercer sur ces deux individus, et quelles connaissances avaient-ils pour cette particulière besogne? Quelles instructions leur avait-il été données par le ministère au sujet de ce travail? Si on leur avait dit ce qui en était il me semble qu'ils auraient pu acheter cheval et voiture à un moindre prix qu'ils ont payé pour la location et, le travail fini, renvoyer le tout au ministère. Il me semble que c'était agir d'une façon bien inconsidérée que de payer pareille somme pour un service continu de 113 jours.

Il est difficile d'admettre qu'il ait fallu tout ce temps-là pour assainir même une région du périmètre que le ministre dit. Il y avait là deux hommes dont l'un a été employé pendant 71 jours à \$2 par jour de salaire et \$4 pour un cheval, et l'autre pendant 113 jours aux mêmes conditions. Il me semble que l'on aurait pu faire cette besogne à beaucoup moins de frais.

L'hon. M. FISHER: Nous ne savions pas au moment où cette maladie a éclaté combien de temps il nous faudrait maintenir l'isolement. Je crois que ce n'est pas trop de \$2 par jour pour un homme ayant les qualités nécessaires à l'exécution d'un travail comme celui-là, surtout à pareille époque de l'année.

M. LAKE: Quelles capacités avaient-ils pour cela?

L'hon. M. FISHER: C'étaient des hommes de mérite et connaissant bien le pays. Leurs fonctions consistaient à parcourir la contrée et à guetter toute explosion de cette maladie. C'était un travail auquel s'attachait une grave responsabilité, et tout individu au-dessus d'un simple ouvrier ne pourrait exiger moins pour son temps. Quant à la durée de la chose, si nous avions su que cela prendrait des mois, sans doute il eut été moins dispendieux d'acheter un cheval, même si nous avions